

Avis voté en plénière du 25 avril 2017

## Revenu minimum social garanti

## Déclaration du groupe des Professions libérales

En 2016, la France est redevenue la cinquième puissance économique mondiale. Nous ne pouvons que nous en féliciter, mais l'heure n'est pas vraiment à la célébration car de nombreuses difficultés subsistent encore telles que l'augmentation du chômage de longue durée, le développement des contrats dit « atypiques » ou l'accentuation de la précarité chez les personnes âgées et les familles monoparentales...

Aujourd'hui, 8,8 millions de personnes, soit un français sur sept, vivent sous le seuil de pauvreté et disposent d'un revenu mensuel inférieur à 1 008 € pour une personne seule.

Les minima sociaux ont pour objectif de compléter la protection sociale. Ils représentent un coût global annuel de 24,3 milliards d'euros. En 60 ans, un véritable « maquis des aides sociales » s'est installé pour les 4,1 millions de bénéficiaires, tout en devenant une véritable « usine à gaz » pour les administrations gestionnaires.

La nécessité d'une réforme s'impose donc pour moderniser et simplifier les minima sociaux et garantir aux bénéficiaires une équité de traitement. C'est bien l'objet du Revenu minimum social garanti, qui vise à éradiquer la grande pauvreté en assurant un minimum aux plus démunis.

S'il s'agit de garantir un revenu stable, de simplifier l'accès au revenu garanti et d'inscrire le revenu dans une démarche d'accès à l'emploi... les professions libérales ne peuvent être que d'accord.

Cependant, rappelons la principale réserve qui a fait l'objet de longs débats en commission : alors que 2/3 des Français refusent une hausse de leurs impôts pour financer l'augmentation du Revenu de solidarité active (RSA), le financement sera incertain et risque de plomber les finances publiques.

Malgré cela, la solidarité des Français envers les personnes en difficulté semble intacte. Selon une étude de la DREES de janvier 2017, le principe d'un minimum social plus élevé que le RSA pour les personnes dépendantes ou en situation de handicap est très largement approuvé et une majorité souhaite même que le RSA soit augmenté.

Le groupe des professions libérales souhaite insister sur deux points :

- d'une part, la préoccupation d'insertion vers et dans l'emploi. Le travail reste quand même, et pas seulement pour des raisons financières, le moyen le plus efficace d'insertion sociale ;
- d'autre part, l'articulation d'un revenu minimum avec l'obligation alimentaire. Si la collectivité doit effectivement intensifier sa lutte contre la pauvreté, les institutions ne doivent pas participer au délitement des solidarités les plus élémentaires, au premier rang desquelles la solidarité familiale. Le risque serait trop grand de s'en remettre entièrement à l'État. Chacun serait isolé, à la merci des coupes budgétaires, et des aléas hélas possibles.

Au-delà, est-ce vraiment la société à laquelle nous aspirons ?

Face à la précarisation croissante à laquelle sont confrontés beaucoup de Français, dont les travailleurs indépendants, ne l'oublions pas, le Revenu minimum social garanti peut redonner de l'espérance, pour peu qu'on s'en donne les moyens, notamment par une réforme des systèmes de protection sociale et de l'imposition. C'est pourquoi, malgré la réserve sur le financement, le groupe des professions libérales a voté l'avis.